


Association Pour La Forêt Vierge · 125 personnes aiment

ça.

12 octobre, 13:30 ·

Voici la lettre que nous avons envoyé a l'instituto Raoni le 4 oct dernier .En attente de réponse.

Paris, le 4octobre 2012

Mise en demeure à l'Institut Raoni

Avec, en annexe, copie des 2 lettres envoyées les 22.02.12 et 14.03.12

Etant donné que l'Institut Raoni a publié sur son site un communiqué de nature calomnieuse et diffamatoire à l'encontre de l'Association pour la Forêt Vierge (AFV) et de Mr. Jean-Pierre Dutilleux, le conseil de l'Association met en demeure l'Institut Raoni de retirer ce communiqué dans les plus brefs délais.

En effet :

1/ Dans ce communiqué, mis en ligne le 29 août 2012, l'Institut et plusieurs Indiens, dont le Chef Raoni, accusent, sans preuve aucune, l'AFV et Mr. Dutilleux d'avoir récolté des dons importants et de ne pas les avoir transmis aux Indiens.

L'Institut Raoni et les Indiens exigent dans ce même communiqué que toute donation soit dorénavant versée à l'Association Planète Amazone, contrôlée par Mr. Gert Bruch, ancien membre du bureau de l'AFV, démis de ses fonctions en 2011 à la suite de comportements agressifs, incompatibles avec la philosophie diplomatique de l'AFV.

Mr. Bruch et son association Planète Amazone sont les propagateurs des diffamations qui semblent avoir pour objectif de décrédibiliser l'AFV afin de la remplacer en tant qu'interlocuteur et porte-parole des indiens en France.

2/ L'AFV et Mr. Dutilleux sont profondément choqués par ces accusations non fondées et prendront toutes les mesures nécessaires pour rétablir la vérité.

L'AFV a donc initié une procédure judiciaire à l'encontre de Mr. Bruch et l'Association Planète Amazone pour accusations mensongères et diffamations à l'encontre de l'Association pour la Forêt Vierge (AFV) et de Mr. Dutilleux.

3/ L'AFV ne comprend pas le manque de rigueur de l'administrateur de l'Institut Raoni, Mr. Edson Santini, qui n'a pas jugé utile de vérifier les accusations portées contre l'AFV (qui soutient le Chef Raoni et les indiens depuis 25 ans), et contre Jean-Pierre Dutilleux (dont le soutien à Raoni date de 40 ans).

4/ Une partie des Indiens qui ont signé cette lettre, dont le Chef Raoni, ne savent pas lire. Ils ne sont pas en mesure de vérifier la réalité des accusations, faisant confiance à Mr. Santini.

Hors, la liste détaillée des donateurs potentiels a été fournie à l'Institut Raoni dans deux lettres envoyées le 22.02.2012 et le 12.03.2012. L'Institut pouvait donc vérifier directement auprès de ces donateurs potentiels si leurs dons avaient été versés à l'AFV. Nous avons aussi fait parvenir à l'Institut la comptabilité de l'Association et l'ensemble des relevés de son compte en banque car nous avons toujours agi en totale transparence.

5/ Par ailleurs l'AFV avait informé l'Institut Raoni de ses doutes sérieux quant à l'action de Mr. Gert Bruch qui par ses agissements mettait en péril l'obtention des dons promis. Une mise en garde qui malheureusement n'a pas été entendue, ce qui a eu pour conséquences une méfiance et une confusion qui font qu'à ce jour aucune des promesses de dons faites à l'AFV n'a été tenue.

6/ Nous mettons en demeure Mr. Edson Santini, administrateur responsable de l'Institut Raoni, de retirer au plus tard dans une semaine (7 jours) le communiqué du site de l'Institut Raoni et de publier un démenti indiquant clairement que l'Association pour la Forêt Vierge n'a, à ce jour, obtenu aucune subvention ou aucun don destiné à la démarcation du territoire de Kapoto Nhinoré et que, par conséquent, toutes les accusations sont sans fondements et mensongères. Si au 15 octobre 2012

l'Institut Raoni ne s'est pas exécuté, l'Association pour la Forêt Vierge pourra déposer

Sponsoris
Le Soir 3

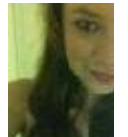

547 person

iDTGV


50 414 per

Barbara


Greffe de
hairlife.fr

#1 des re


Antonio Lo

Amnesty


ça.

HP Conve


200 Mètre
supertorch


nouvel ordre. Nous vous informons que certaines de ces demandes de dons sont toujours en cours et attendent votre réponse à cette lettre afin que le conseil de l'AFV puisse décider de les annuler elles aussi ou non. Ces annulations pourraient priver l'institut Raoni de fonds ou de subsides importants.

Nathalie Gaillard, Présidente

Bernard Laine, Vice président, ex Président, Fondateur

Henri de Bontin Vice Président

Christiane Dumont Secrétaire Trésorière

Copie à Jean-Pierre Dutilleux, Président d'honneur, ex Président, Fondateur

J'aime · Commenter · Partager

3 personnes aiment ça.

Afficher les 25 commentaires



Paolo Henrique Mariani relisez en même temps le communiqué que vous avez mis le 4 septembre (réponse d'Edson). Avez vous l'autorisation d'utiliser le nom de Raoni pour lever des fonds??? réponse Non et c'est pour cela que vous suspendez l'appel aux dons

12 octobre, 13:40 · J'aime



Caro Nashoba t es drolement bien renseigné paolo.. mais qui es tu au juste ?,

12 octobre, 22:19 · J'aime



Association Pour La Forêt Vierge Juste pour l'association forêt vierge est propriétaires du nom Raoni en France et par conséquent la seule habilitée à utiliser ce nom pour quelques but que ce soit

12 octobre, 22:31 via mobile · J'aime



Paolo Henrique Mariani Caro il suffit de regarder au mois de septembre la publication ici sur la page relis-la et tu comprendras. Par contre je ne sais pas qui a répondu au nom de association forêt vierge mais c'est faux. Il suffit de regarder sur le site de l'instituto Raoni.

12 octobre, 23:07 via mobile · J'aime



Paolo Henrique Mariani Et vous Caro qui êtes vous????

12 octobre, 23:16 via mobile · J'aime



Association Pour La Forêt Vierge Je suis désolé mais le nom RAONI est une marque déposée en France et es la propriété de l'association forêt vierge . En ce qui concerne la publication de septembre relisez la et vous verrez que toutes les associations doivent demander à l'instituto Raoni pour recevoir des dons en son nom RAONI

12 octobre, 23:18 via mobile · J'aime



Paolo Henrique Mariani Si c'est le cas où est la preuve sur votre site??????

12 octobre, 23:23 via mobile · J'aime



Association Pour La Forêt Vierge renseignez vous au prés des depots de marques

12 octobre, 23:27 · J'aime



Paolo Henrique Mariani C'est à vous à mettre l'information sur votre site vu que certains sujets sont inaccessibles sur votre sitevous devez selon la loi de toute association mettre les renseignements directement sur votre site. Et je sais de quoi je parle selon les articles de Loi. Alors une réponse?

13 octobre, 01:11 via mobile · J'aime



Caro Nashoba http://bases-marques.inpi.fr/Typo3_INPI_Marques/marques_resultats_liste.html

13 octobre, 10:05 · J'aime



Caro Nashoba Raoni est bien une marque déposée...c'est pathétique! et @paolo il y a un an tu me tutoyais..tu défends PA envers et contre tout; tu as sans doutes tes raisons.; je suis heureuse de ne pas avoir à faire à vous tous; vous me faites gerber! Pauvre Chef Raoni!!

13 octobre, 10:07 · J'aime



Caro Nashoba PS/ je suis juste moi et fière de l'être. je suis fière d'avoir fondé Força et fière de ce que l'on fait pour l'Amazonie ! Ahh c'est sûr que l'on ne voyage pas à coups de milliers d'euros mais on aide, on écoute, on observe, on informe. Quand je vois à quel point vous êtes centrés sur vous même..je peut être pas grand chose mais au moins je peux me regarder ds une glace le matin sar

Rose Desl



J'aime ·

Réal Tirel



Facebook

Français (d'utilisatic

Discussion instantanée (Off)



Caro Nashoba PS pour la marque Raoni: Marque : RAONI

Note : Marque déposée en couleurs

Classification des éléments figuratifs : 29.02.00; 09.07.25... [Voir plus](#)

13 octobre, 10:17 · [J'aime](#)



Caro Nashoba!!

13 octobre, 10:18 · [J'aime](#)



Caro Nashoba ce n est pas le nom de raoni qui est une marque déposée..c est le logo!

13 octobre, 10:20 · [J'aime](#)



Caro Nashoba <http://www.facebook.com/photo.php?fbid=430368513686190&set=a.274248702631506.65077.272286562827720&type=1&theater>



Photos du mur

QUE CERTAINS FRANÇAIS ARRÊTENT DE SE PRENDRE POUR DIEU.. ÇA NUIT A LA CAUSE !!

...

[Afficher la suite](#)

divers et variés ***

Par : [Força é coragem !! \(Page Officielle du groupe\)](#)

13 octobre, 16:11 · [J'aime](#)



Association Pour La Forêt Vierge Non c'est bien le nom qui est déposé.

13 octobre, 16:19 · [J'aime](#) · 1



Caro Nashoba ahh bon..

13 octobre, 16:52 · [J'aime](#)



Paolo Henrique Mariani Honteux !!!!!!!!!!! Et avez-vous eu son accord pour utiliser son nom???????

13 octobre, 19:20 · [J'aime](#)



Association Pour La Forêt Vierge Bien sur et cela a été fait pour le protéger des rigolos

13 octobre, 19:37 · [J'aime](#)



Paolo Henrique Mariani Monsieur de Bontin, si le dépôt de marque a été fait pour "protéger" Raoni, pourquoi n'avez-vous (l'AFV) pas transmis ce dépôt à l'Institut Raoni qui le représente et pourquoi n'avez-vous pas déposé le nom au niveau mondial ? C'est le seul moyen de protéger vraiment un nom, et vous le savez bien.

13 octobre, 23:39 via mobile · [J'aime](#)



Association Pour La Forêt Vierge Un dépôt de marque au niveau mondial coûte 2.000 €

14 octobre, 09:00 · [J'aime](#)



Association Pour La Forêt Vierge Et s'était trop cher pour notre petite association

14 octobre, 09:05 · [J'aime](#)



John van Hasselt Je connais Dutilleux depuis 30 ans et j'ai participé au voyage en Europe de Raoni en 2010 et aussi à Rio +20. J'ai réalisé que Dutilleux est un manipulateur. Quels dégâts pour la cause. J'ai été témoin de la colère de Raoni et contrairement à ce que vous racontez ici, c'est uniquement l'attitude de Dutilleux qui a foutu ce bordel.

il y a environ une heure · [J'aime](#)



Écrire un commentaire...